

L'INSERTION DE VOTRE MANIFESTATION, mode d'emploi.

Edition avril/mai/juin 2018 : date limite le vendredi 16 février 2018

Guides des manifestations d'été (partenariat avec l'office de tourisme Destination Royan Atlantique) :

- envoi au pôle événementiel pour le vendredi **16 mars 2018** pour la période **du 15 juin au 3 août 2018** ;
- date limite **le 4 mai** pour les animations **du 4 août au 30 septembre 2018**

Cette fiche de renseignements est à transmettre, dûment complétée, à la Mairie de Saujon à l'adresse : evenementiel@mairie-saujon.fr ou à déposer à l'accueil de la Mairie ou dans la boîte aux lettres.

Vos coordonnées

Association / Structure

Demandeur

Téléphone

Adresse électronique

Demande d'insertion dans l'agenda et sur le site www.mairie-saujon.fr

Intitulé de la manifestation

Date

Lieu(x) / site(s)

Horaires

Descriptif

Contact / Résa

Crédit photo (obligatoire pour toute transmission de clichés)

Autorisation. Vous autorisez la Commune de Saujon à diffuser les photographies, affiches et informations transmises par vos soins sur ses supports de communication et en assurer la promotion via ses partenaires touristiques. Vous attestez que l'association ou la structure que vous représentez respecte les dispositions en vigueur concernant **les droits d'auteur et les droits à l'image**. La Commune de Saujon se réserve le droit de publier ou non une information, selon ses contraintes rédactionnelles. En vertu de l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978 modifié en 2004, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression concernant ses données qui vous concernent. Vous pouvez exercer ce droit en écrivant à : communication@mairie-saujon.fr.

Date et signature du demandeur